

# Atelier 3

Quelle fonction  
“d’appui-ressource”  
le SESSAD peut-il proposer aux  
acteurs de son territoire ?



13<sup>e</sup>

JOURNÉES NATIONALES  
DE FORMATION DES PROFESSIONNELS  
DES SESSAD | NANTES

12.13.14  
NOV 2018

# Argumentaire

La fonction “d’appui-ressource” a été introduite dans la nomenclature des “Prestations” de la réforme de la tarification Serafin-PH et elle a été également reprise dans la circulaire du 2 mai 2017 qui définit la stratégie quinquennale de l’évolution de l’offre médico-sociale (2017-2021).

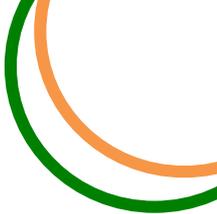
Cette fonction, déjà mise en œuvre par certains SESSAD mais que peuvent désormais remplir et valoriser financièrement toutes les structures médico-sociales, vise à faire profiter de leur expertise d’autres acteurs que les seules personnes accompagnées de leur file active. Plutôt que de multiplier des dispositifs dédiés à des expertises singulières, il s’agit d’utiliser et de fédérer, au plus près des besoins du local, des connaissances et savoir-faire liés à un mode d’intervention, un métier, un outil ou une méthode (notamment en termes de communication), ou encore à un public particulier.

Ainsi, potentiellement, toute structure médico-sociale peut sensibiliser, informer, former, délivrer des conseils aux acteurs de la Cité pour favoriser l’accès aux dispositifs de droit commun (école, lieux de culture, de loisirs, etc.). Des structures spécialisées sur des publics ciblés (TSA, DYS, épilepsie, déficience intellectuelle, handicap

sensoriel, etc.) sont également en mesure d’apporter un appui à d’autres établissements et services médico-sociaux “généralistes ” ou insuffisamment “outillés” pour répondre à certains besoins (en lien notamment à des troubles associés). De même, l’appui aux intervenants à domicile (SAAD, SSIAD, etc.) peut être utile pour étayer l’expertise de ces derniers dans l’accompagnement des personnes en situation de handicap et favoriser ainsi les projets inclusifs. Des équipes pluridisciplinaires d’ESMS peuvent aussi apporter une compétence et une contribution précieuse à des évaluations individuelles par exemple en participant à des commissions mises en place par la MDPH. Enfin, les ESMS sont invités à exercer une fonction d’appui-ressource auprès d’aidants familiaux pour contribuer à leur soutien ou encore valoriser leur expertise par le biais d’informations et de formations.

Cet atelier propose de mieux identifier les formes potentielles que recouvre cette fonction d’appui-ressource au sein des SESSAD, au travers d’exemples concrets développés par certains services.

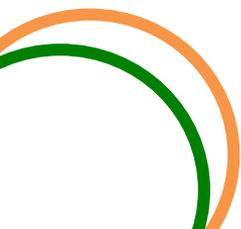
# Témoins / Animateur



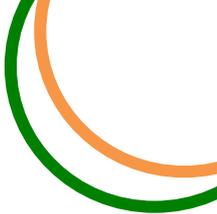
## Témoins :

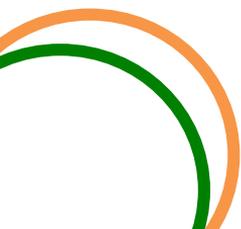
- **Camille POTTIER**, Neuropsychologue, et **Christelle GOSSELIN**, Educatrice spécialisée, SESSAD Autisme, Brest (19), CHRU de Brest
- **Marc DAUGUET**, Enseignant spécialisé et Coordonnateur pédagogique, SESSAD Jean Duret (44), Fondation OVE et **Isabelle COUGOULIC**, Formatrice ASH

## Animatrice :

- **Marie-Laure RADIOYES**, Cadre socio-éducatif, SESSAD TED « Mille Sabords » (35), Centre hospitalier Guillaume Régnier
- 

# Témoignage 1



- **Camille POTTIER**, Neuropsychologue, et **Christelle GOSSELIN**, Educatrice spécialisée, SESSAD Autisme, Brest (19), CHRU de Brest
- 

# Présentation de la structure témoin et de l'organisme gestionnaire

Organisme gestionnaire	CHRU de Brest
Structure	SESSAD autisme de Brest
Autorisation	Enfants et jeunes présentant des TSA 0-20 ans 30 places Territoire d'intervention : rayon de 30 km – Maillage avec d'autres SESSAD
Les professionnels	Secrétaire médicale, chef de service, pédopsychiatre, neuropsychologue, orthophoniste, assistant de service social, ergothérapeute, psychomotricien, éducateur spécialisé, infirmière

# Cadre de la mission d'appui

## ▶ Définition:



La mission d'appui consiste à apporter un soutien aux structures et services non spécialisés dans l'accompagnement des personnes avec autisme et autres TED, afin qu'ils puissent s'approprier les modalités d'accompagnement recommandées par la HAS et l'ANESM.



## ▶ Différents appuis:

- L'accompagnement de la santé
  - L'évaluation fonctionnelle
  - L'élaboration du projet
  - Les comportements problématiques
  - La démarche d'amélioration continue de la qualité
  - L'animation du réseau territorial
- ▶ 3 SESSAD d'« appui-ressource » dans le Finistère  
→ selon secteurs d'intervention

# Cadre de la mission d'appui

## ▶ Pour qui?

- Prioritairement pour les SESSAD non spécialisés dans les TSA
  - Finalité: intégration enfants TSA dans les SESSAD non spécialisés
- Etablissements médico-sociaux
  - 1<sup>ère</sup> année: sensibilisation pour IME en attente des appels à projet des IME « appui-ressource »
- Etablissements de droit commun (crèche, établissements scolaires, loisirs, etc.)

## ▶ Pour quoi?

- Amener les équipes vers la formation
- Appui à la mise en place d'outils en lien avec recommandations de bonne pratique

# Equipe de la mission d'appui

- ▶ Educatrice spécialisée: 0,20 ETP
- ▶ Infirmière: 0,10 ETP
- ▶ Ergothérapeute: 0,20 ETP
- ▶ Neuropsychologue: 0,20 ETP

➔ 0,70 ETP

# Mise en place d'une mission d'appui

- ▶ Réception de la demande
- ▶ Fiche de contact

## FICHE DE CONTACT

Structure		
Adresse		
Public accueilli Agrément (nombre de places)		
Professionnel demandeur	Nom : Fonction : Disponibilités :	Mail : Téléphone :

### DEMANDE DE LA STRUCTURE

- Information générale sur l'autisme
- Appui à l'accès à la santé
- Appui relatif aux outils d'évaluation
- Appui à la méthodologie de mise en œuvre du projet personnalisé
- Appui relatif aux outils éducatifs
- Appui aux missions à destination des partenaires
- Appui à destination des familles
- Appui aux comportements problématiques
- Autre (préciser)

Quelles sont vos attentes ?

#### Propositions de l'établissement d'appui

	Modalités de l'appui	Intervenant	Date
Observation			

# Mise en place d'une mission d'appui

- ▶ Réception de la demande
- ▶ Fiche de contact
- ▶ Rencontre pour évaluation des besoins
- ▶ Mise en place d'un plan d'action

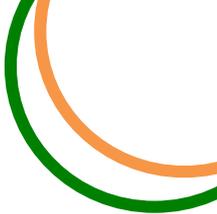
# Un exemple de sensibilisation

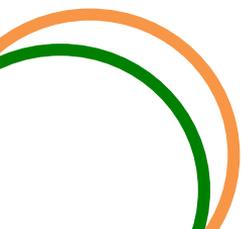
- ▶ IME DI
- ▶ 6 sensibilisations: intégration sensorielle, gestion des comportements problèmes, éducation structurée
- ▶ Présentation théorique: powerpoint, vidéos, images, matériel
- ▶ Mises en situation et partage d'expérience
- ▶ Retour sur la mise en place des outils proposés
  
- ▶ Impact de la mission d'appui: formation des professionnels en lien avec la sensibilisation et mise en place d'outils spécifiques

# Conclusion

- ▶ Appréciée des professionnels
- ▶ Evolution des compétences de l'équipe: pédagogie et transmission des connaissances
  - Transposable en interne au service:
    - Matinée partenaire
    - Analyses de pratique professionnelle (AVS)
    - Journées parents/professionnels
- ▶ Prévision de rencontre entre 3 missions d'appui: échanges, mise en commun d'outils

# Témoignage 2

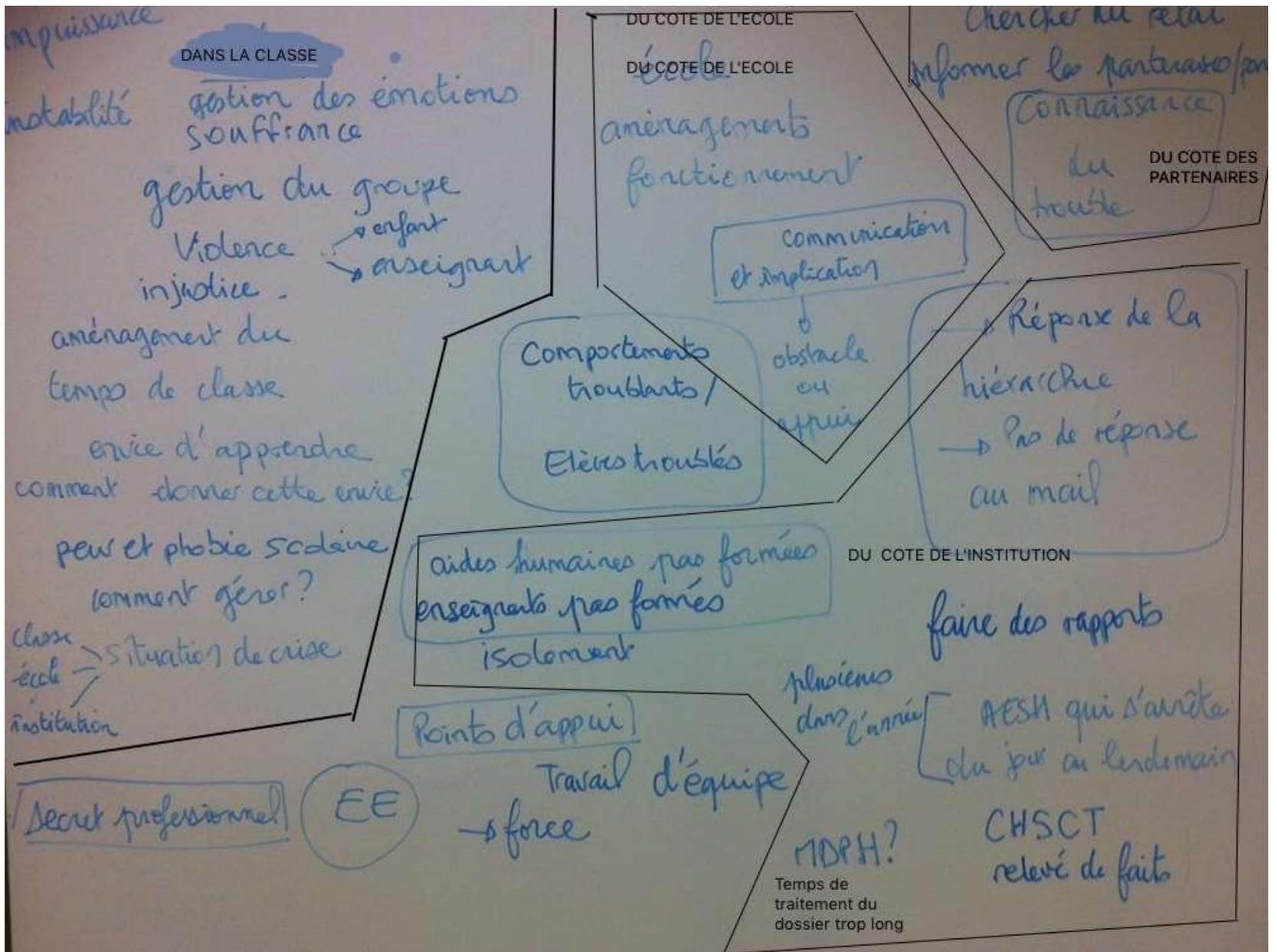


- **Marc DAUGUET**, Enseignant spécialisé et Coordonnateur pédagogique, SESSAD Jean Duret (44), Fondation OVE et **Isabelle COUGOULIC**, Formatrice ASH, Inspection Académique 44
- 

# Présentation de la structure témoin et de l'organisme gestionnaire

Organisme gestionnaire	Fondation OVE
Structure	SESSAD Jean Duret
Autorisation	Troubles du comportement – 40 places. Jeunes de 3 à 20 ans. Territoire d'intervention : Nantes Agglo + alentours de St Philibert (antenne)
Les professionnels	Psychologue, psychomotricien, éducateur spécialisé, enseignant spécialisé, orthophoniste, assistant de service social, directeur adjoint, psychiatre, secrétaire

# Avant la collaboration : l'appel au secours....



## Le déroulement du temps de formation

- PRESENTATION DES PROFESSIONNELS (Equipe SESSAD)
- LE CONTRAT INITIAL :
- Recueil des attentes « Avec quoi souhaitez-vous repartir ? » et définition des engagements de l'équipe de formateurs au regard de ces attentes.
- LA CLARIFICATION SUR LA PERCEPTION DES TROUBLES (Psychologue)
- En référence si besoin au tableau des représentations réalisé en session 1
- Les points à aborder et documents d'appui éventuels :
- L'AESH (accompagnant) : sa posture, la guidance de l'enseignant, sa place et son rôle
- Le secret professionnel
- Le contrat de comportement
- Quels outils, quels supports, quelles situations pour apaiser ?
- La contextualisation de l'observation : ce qu'il faut chercher à observer... Comment organiser l'observation ?
- Comment trouver des relais ?
- Le règlement
- La crise grave

# Les questions/attentes des enseignants et la répartition des réponses

Les familles Educatrice

Collectif Enseignant UE

Connaissance du trouble, observations Psychologue

Pédagogie Enseignant UE

Aspects administratifs et institutionnels, Formateur Inspection Académique

?

Commentaire pour accélérer les choses quand ça explose

(cf procédure admission TEP)

??

Commentaire quand les parents refusent orientation et arrêtent le soin

?

Comment il a parfois géré le perturbateur et faire la classe aux autres élèves

?

Comment gérer seul les crises

?

Comment accompagner ces enfants et s'occuper du reste de la classe sans ralentir

?

Comment ne pas être accaparé tout le temps et se rendre compte qu'on ne s'est pas occupé des autres.

?

Où mettre les limites, jusqu'où accepter

?

Avoir des critères objectifs pour savoir si c'est inquiétant.

?

Quelles sont les limites de la scolarisation

?

Jusqu'où va le rôle de l'école

?

Quand peut-on demander un accompagnement

?

On sait qu'il a besoin d'un AESH, quand faire un dossier MDPH

?

Commentaire entendre aux parents les difficultés, les besoins particuliers de ces enfants

# Echanges avec la salle

# Merci de votre attention



JOURNÉES NATIONALES  
DE FORMATION DES PROFESSIONNELS  
DES SESSAD | NANTES

12.13.14  
NOV 2018